

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal sont invités pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le **27 janvier 2022 à 18h30** à la maison communale

Le 19 janvier 2022.

Le Directeur général ff

D. VOLPAGNI



Le Bourgmestre,

D. WATY

L'ordre du jour est composé des points suivants :

1. Présentation des projets du Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier.
2. Approbation du procès-verbal du dernier conseil communal.
3. Communication des décisions de tutelle.
4. Décision concernant certains subsides communaux pour les groupements martelangeois.
5. Approbation du métré de la SPGE dans le cadre du marché conjoint de travaux pour les travaux rue de Radelange : N848 Radelange-Martelange-Réhabilitation du revêtement, réhabilitation du mur dit « de la Rocade » et aménagement de la liaison RAVel et travaux d'égouttage
6. Approbation des modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°1
7. Approbation concernant l'acquisition des terrains cadastrés A 259 E et B 664 B

8. Placement et utilisation de caméras de surveillance mobiles pour la déclaration à la commission de la vie privée
9. Approbation du règlement permettant l'octroi d'une avance financière aux établissements scolaires dans le cadre de l'appel à projet : « Bâtiments scolaires : procédure d'octroi de financements et subventions exceptionnels dans le cadre du plan d'investissement dans les bâtiments scolaires établi dans le cadre du plan de reprise et de résilience (PRR) européen »

HUIS CLOS

10. Approbation des concessions.